

Non au projet de l'Andra

La communauté de communes du Pays de Neufchâteau n'est pas directement concernée par le projet de site d'enfouissement des déchets radioactifs. Ses treize communes ont dit non à l'Andra, l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. Mais à quelques kilomètres de là, Aouze, Grand et Soulosse-sous-Saint-Elophé ont candidaté pour l'accueil d'un centre de stockage de déchets nucléaires de faible activité à vie longue. C'est pourquoi la com-com a voté comme un seul homme, lundi soir, une motion contre l'implantation d'un tel site dans le secteur. "La prise de conscience ici a déjà eu lieu, avançait Claude Fauvet, maire de Maxey-sur-Meuse. Rouvres-en-Xaintois et Fréville ont fait marche arrière (NDR : après avoir fait acte de candidature elles aussi), et ce serait vraiment bien que les trois communes qui restent fassent la même chose. On nous dit que théoriquement il n'y a aucun risque, mais ce qui m'embête c'est que justement, ce n'est qu'une théorie."

La motion exprime ainsi sa solidarité envers les communes de Maxey-sur-Meuse, Moncel-sur-Vair, Neufchâteau et Rollainville, "riveraines d'un éventuel centre d'enfouissement".